



SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{er} JUIN 2015 TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE.....	1288
2. ORDRE DU JOUR.....	1288
2.1 2015 06 111 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1 ^{er} juin 2015.	1288
3. PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT).....	1289
3.1 2015 06 112 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015	1289
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	1289
4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.....	1289
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	1289
5.1 Présences et période de questions	1289
6. RAPPORTS	1289
6.1 Rapport du maire	1289
6.2 Rapport des comités.....	1289
7. ADMINISTRATION.....	1290
7.1 2015 06 113 Congrès des élus du 24 au 26 septembre 2015	1290
7.2 2015 06 114 Invitation au golf de la MRC de Coaticook.....	1290
7.3 2015 06 115 Adjudication – Travaux d'infrastructure Hôtel de ville	1290
7.4 2015 06 116 Demande de commandite Expo Vallée de la Coaticook.....	1291
7.5 2015 06 117 Course automobile de Sainte-Edwidge les 27 et 28 juin 2015.....	1291
7.6 2015 06 118 Lettre recommandée – avis d'infraction.....	1291
7.7 2015 06 119 Tournoi de balle les 19 et 20 juin 2015	1292
7.8 2015 06 120 Charte de la bienveillance envers les personnes âgées de l'Estrie.....	1292
7.9 2015 06 121 Modification aux conditions de travail du directeur general/secrétaire-trésorier.....	1293
8. URBANISME.....	1294
8.1 2015 06 122 Mandat dans le dossier du 2987, chemin Perreault.....	1294
9. VOIRIE MUNICIPALE	1294
9.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de mai 2015.....	1294
9.2 2015 06 123 Engagement de l'inspecteur municipal.....	1294



9.3	Dépôt concernant les travaux d'entretiens des chemins d'été 2015.....	1295
10.1	2015 06 124 Déclaration de compétence – boues des fosses septiques	1295
11.	SÉCURITÉ	1295
11.1	Rien à signaler.	1295
12.	LOISIRS ET CULTURE	1295
12.1	2015 06 125 Dépôt et acceptation par le conseil du budget du Service d'Animation Estivale (S.A.E.) 2015	1295
12.2	Centre Communautaire.....	1295
13.	CORRESPONDANCE.....	1296
13.1	2015 06 126 Adoption de la correspondance.....	1296
14.	TRÉSORERIE	1296
14.1	2015 06 127 Adoption des comptes à payer au 1 ^{er} juin 2015.....	1296
14.2	Conciliation bancaire au 30 avril 2015	1296
14.3	Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2015	1296
14.4	Délégation au 31 mai 2015	1296
14.5	Liste des déboursés au 31 mai 2015	1296
14.6	Rémunération du mois de mai 2015.....	1296
14.7	2015 06 128 Affectation du surplus en incendie, patinoire, urbanisme et aqueduc et égouts	1296
14.8	Dépôt du rapport financier au 30 avril et estimé des dépenses au 31 décembre 2015.	1297
14.9	2015 06 129 Emprunt au fond de roulement et transfert de fonds dans le dossier de drainage de l'hôtel de ville.....	1297
15.	VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS	1297
15.1	Rien à signaler	1297
16.	2015 06 130 Levée de l'assemblée.....	1297

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 1^{er} juin 2015, à 19 h 30, présidée par le maire, monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau

Monsieur Yvon Desrosiers

Monsieur Jacques Ménard

Monsieur Ronald Bergeron

Madame Nicole Pinsonneault

Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

- 1. Ouverture**
- 2. Ordre du jour**
 - 2.1 2015 06 111 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015.**
 - 1. Ouverture**
 - 1.1 Moment de réflexion
 - 1.2 Mot de bienvenue du maire
 - 1.3 Présence des membres du conseil
 - 2. Ordre du jour**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015.
 - 3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**
 - 3.1 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la dernière séance ordinaire du 4 mai 2015.
 - 4. Suivi des affaires découlant du point 3**
 - 4.1 Questions et dépôt du suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire du 4 mai 2015.
 - 5. Visite et période de questions**
 - 5.1 Présences et période de questions
 - 6. Rapports**
 - 6.1 Rapport du maire
 - 6.2 Rapport des comités
 - 7. Administration**
 - 7.1 Congrès des élus du 24 au 26 septembre 2015
 - 7.2 Invitation au golf de la MRC de Coaticook
 - 7.3 Adjudication – Travaux d'infrastructures souterraines autour de l'hôtel de Ville
 - 7.4 Demande de commandite pour Expo Vallée de la Coaticook
 - 7.5 Course automobile de Sainte-Edwidge les 27 et 28 juin 2015
 - 7.6 Lettre recommandée – avis d'infraction
 - 7.7 Tournoi de balle les 19 et 20 juin 2015
 - 7.8 Charte de bienveillance des aînés
 - 7.9 Modifications aux conditions de travail du directeur général et secrétaire-trésorier
 - 8. Urbanisme**
 - 8.1 Mandat dans le dossier du 2987, chemin Perreault
 - 9. Voirie**
 - 9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de mai (Dépôt)
 - 9.2 Engagement de l'inspecteur municipal
 - 9.3 Dépôt concernant les travaux d'entretiens des chemins d'été 2015
 - 10. Environnement et hygiène du milieu**
 - 10.1 Déclaration de compétence – boues des fosses septiques
 - 11. Sécurité**
 - 11.1 Rien à signaler
 - 12. Loisirs et Culture**
 - 12.1 Dépôt et acceptation par le conseil du budget du Service d'Animation Estivale (S.A.E.) 2015
 - 12.2 Centre communautaire
 - 13. Correspondance**
 - Adoption de la correspondance
 - 14. Trésorerie**
 - 14.1 Adoption des comptes à payer au 1^{er} juin 2015

- 14.2 Conciliation bancaire au 30 avril 2015
- 14.3 Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2015
- 14.4 Délégation au 31 mai 2015
- 14.5 Liste des déboursés au 31 mai 2015
- 14.6 Rémunération du mois de mai 2015
- 14.7 Affectation du surplus en incendie et patinoire
- 14.8 Dépôt du rapport financier au 30 avril et estimé des dépenses au 31 décembre 2015
- 14.9 Emprunt au fond de roulement et transfert de fond dans le dossier de drainage de l'hôtel de ville

15. Divers

- 15.1 Rien a signaler

16. Varia et période de questions

17. Levée de la séance et heure

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1 2015 06 112 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la séance du 4 mai 2015 soit adopté tel que présenté.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.**

Le suivi de la séance ordinaire du 4 mai 2015 est fait séance tenante.

5. Visite et période de questions

- 5.1 Présences et période de questions**

Sont présents: Mesdames : Lise Désorcy-Côté et Rollande Ladouceur Messieurs : Laurent Ladouceur et Alexandre Richard.

6. Rapports

- 6.1 Rapport du maire**

Monsieur le maire était présent à la dernière réunion du conseil de la MRC de Coaticook. Il dépose une liste concernant sa présence à onze rencontres au courant du mois de mai.

- 6.2 Rapport des comités**

Madame la conseillère Émilie Groleau mentionne sa rencontre au mois de mai concernant le comité famille MADA.



Monsieur le conseiller Jacques Ménard mentionne sa présence à quatre rencontres au courant du mois de mai.

Madame la conseillère Nicole Pinsonneault dépose une liste concernant sa présence à sept rencontres au courant du mois de mai.

Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers mentionne sa présence à deux rencontres au courant du mois de mai.

Monsieur le conseiller Ronald Bergeron mentionne sa rencontre au mois de mai concernant le comité de la Régie des déchets.

Monsieur le conseiller Gary Caldwell mentionne sa présence à trois rencontres au courant du mois de mai.

7. Administration

7.1 2015 06 113 Congrès des élus du 24 au 26 septembre 2015

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE madame la conseillère Nicole Pinsonneault et monsieur le conseiller Yvon Desrosiers représenteront la municipalité au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu du 24 au 26 septembre 2015 pour un montant total de 2 500 \$ plus les taxes applicables ainsi que les frais récurrents.

D'autoriser le directeur général à faire les inscriptions et le paiement à la Fédération Québécoise des Municipalités.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

7.2 2015 06 114 Invitation au golf de la MRC de Coaticook

ATTENDU que le tournoi de golf de la MRC de Coaticook se tiendra le 16 juillet 2015 au club de golf Dufferin Heights ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil autorise monsieur le maire Bernard Marion à participer au Tournoi Famille de golf de la MRC de Coaticook et au souper, il autorise également la participation de madame la conseillère Émilie Groleau et monsieur le conseiller Yvon Desrosiers au souper seulement pour un montant total de 270 \$.

D'autoriser le directeur général à faire l'inscription et le paiement à Tournoi Famille / MRC de Coaticook.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

7.3 2015 06 115 Adjudication – Travaux d'infrastructure Hôtel de ville

ATTENDU que l'ouverture des soumissions s'est effectuée le 21 mai à 11h00 en présence de monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier, madame Nathalie Audet, secrétaire, monsieur André Paquin, inspecteur municipal monsieur Bernard Marion, maire, monsieur Stéphane Beaudette de la compagnie Construction Groupe Prévost Inc. et monsieur Daniel Desrosiers de la compagnie Grondin Excavation Inc..



ATTENDU qu'une vérification des documents demandés a été effectuée et est conforme aux exigences demandées;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton accorde le contrat concernant les travaux d'infrastructures souterraines autour de l'hôtel de ville à Scalabrini et Fils Inc. pour un montant de 49 905 \$ avant les taxes;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à procéder à l'engagement de Scalabrini et Fils Inc. et à faire exécuter les travaux dans les délais prescrits.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31000 722.

7.4 2015 06 116 Demande de commandite Expo Vallée de la Coaticook

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE remettre un montant de 100 \$ à l'Expo Vallée de la Coaticook pour la 38^e édition qui aura lieu du 6 au 9 août 2015.

D'autoriser la direction générale à faire le paiement.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 447.

7.5 2015 06 117 Course automobile de Sainte-Edwidge les 27 et 28 juin 2015

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'événement de course automobile qui aura lieu le samedi, 27 juin et le dimanche 28 juin 2015 organisé par l'Association du baseball mineur de Coaticook;

QUE le conseil municipal demande à monsieur Roger Dubois de prendre les moyens nécessaires afin de ne pas endommager le terrain de balle et les équipements;

QUE le conseil municipal informe monsieur Roger Dubois que les bris seront sous sa responsabilité et que les dommages lui seront facturés;

QUE le conseil municipal demande de fournir une preuve d'assurance pour l'évènement du 27 et 28 juin 2015;

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à informer monsieur Roger Dubois de la présente résolution.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.6 2015 06 118 Lettre recommandée – avis d'infraction

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :



QUE le conseil municipal demande lorsqu'il a une plainte au niveau d'un règlement et avant d'envoyer un avis d'infraction :

- 1^{er} D'informer monsieur le maire;
- 2 Faire une rencontre au préalable avec la personne en défaut;

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à informer le personnel de la municipalité afin de respecter la procédure des plaintes.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.7 2015 06 119 Tournoi de balle les 19 et 20 juin 2015

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'événement du tournoi de balle qui aura lieu sur la propriété de la municipalité située au 1774, chemin Tremblay le vendredi 19 juin et le samedi 20 juin 2015 organisé par la Fabrique de Sainte-Edwidge;

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à informer madame Vicky Michaud, secrétaire de la Fabrique de Sainte-Edwidge de la présente résolution.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.8 2015 06 120 Charte de la bientrance envers les personnes âgées de l'Estrie

ATTENDU que les aînés peuvent présenter un niveau élevé de vulnérabilité;

ATTENDU que les personnes qui œuvrent auprès des aînés ou les côtoient doivent contribuer à leur bienveillance;

ATTENDU que la maltraitance auprès des aînés est une forme de discrimination au sens de la Charte des droits et libertés de la personne;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la présente déclaration propose aux personnes qui œuvrent auprès des aînés ou les côtoient d'adhérer aux principes suivants :

- Nous assurons aux personnes aînés un traitement exempt de toute manifestation d'abus;
- Nous assurons aux personnes aînés un environnement exempt de maltraitance;
- Nous prenons les mesures nécessaires pour que les personnes qui œuvrent auprès des personnes aînées, ou les côtoient, adoptent une attitude positive à leur égard;
- Nous assurons la confidentialité des informations obtenues, relatives au dévoilement de situations de maltraitance sauf si la personne aînées a donné son consentement pour les divulguer;
- Nous prenons les mesures nécessaires pour contrer les manifestations de maltraitance verbales, psychologiques, physiques et financières ainsi que les gestes, les moqueries et les insinuations;
- Nous soutenons dans leurs démarches les personnes aînées maltraitées;



- Nous convenons d'inclure les notions de prévention de la maltraitance dans les activités de sensibilisation et de formation.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.9 2015 06 121 Modification aux conditions de travail du directeur général/secrétaire-trésorier

ATTENDU que le dernier contrat de travail à durée indéterminée intervenue entre la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et son directeur général/secrétaire-trésorier a été adopté le 4 juin 2012;

ATTENDU que la Commission municipale a rendu une décision le 28 juin 2013 et rectifiée le 9 juillet 2013 dans le cadre d'une plainte en éthique et déontologie en matière municipale à l'égard de la résolution autorisant l'adoption dudit contrat;

ATTENDU que le conseil juge opportun d'apporter des modifications à ladite convention, notamment en regard de la présence d'une clause d'augmentation perpétuelle, sans durée limite et non-conforme à la résolution 2012-05-121 qui prévoyait une durée d'application se terminant en 2016;

Pour toutes ces raisons,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que les corrections suivantes s'appliquent :

Les articles 4, 10 et 11 du contrat de travail sont remplacés par les articles suivants :

« ARTICLE 4 »

a) Monsieur Réjean Fauteux reçoit à compter du 1er janvier 2015 un traitement annuel de 66 950\$.

b) Par la suite, ce traitement pourra être ajusté selon la négociation intervenue entre l'employeur et le directeur général et secrétaire-trésorier, une fois par année, au moment de l'adoption du budget.

ARTICLE 10-VACANCES

Le directeur général et secrétaire-trésorier bénéficie de vingt-cinq (25) jours ouvrables de vacances.

L'année de référence pour la prise de vacances est du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Advenant l'impossibilité de prendre tous les jours de congés annuels au cours de l'année, le directeur général et secrétaire-trésorier peut reporter un maximum de dix (10) jours de congé à une période ultérieure autorisée par le maire, mais au plus tard avant la fin de l'année suivante. En aucun cas, les vacances non prises ne sont monnayables.

ARTICLE 11-CONGÉS DE MALADIE/ACCIDENT

Le directeur général et secrétaire-trésorier bénéficie de dix (10) jours ouvrables de congés maladie payés par année.

Dans le cas où il demeure un solde aux congés maladie au 31 décembre, 50% de ceux-ci sont payés.

Les congés maladie s'acquiert progressivement et si le directeur général quitte définitivement son emploi, il a droit à une indemnité équivalente au nombre de congés dont il n'a pas bénéficié en tenant compte du prorata du nombre de mois restants dans l'année. »

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE



8. Urbanisme

8.1 2015 06 122 Mandat dans le dossier du 2987, chemin Perreault

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal mandate monsieur le maire Bernard Marion, monsieur le conseiller Jacques Ménard et l'inspecteur en bâtiment, monsieur Sylvain Martineau, dans le dossier du 2987, chemin Perreault afin de trouver une solution dans ce dossier;

QUE le conseil municipal appuie l'inspecteur en bâtiment à continuer les procédures afin de rendre conforme cette propriété au niveau de l'installation septique;

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à remettre une copie de la présente résolution à l'inspecteur en bâtiment.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

9. Voirie municipale

9.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de mai 2015

Le directeur général dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal pour les périodes 26 avril au 30 mai 2015. Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

9.2 2015 06 123 Engagement de l'inspecteur municipal

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton retienne les services de monsieur David Roy, pour le poste d'inspecteur municipal à raison de 40 heures par semaine;

QUE l'inspecteur municipal soit rémunéré au taux de 22.00 \$ de l'heure pour une période d'approbation de six mois (15 décembre 2015);

QU'après la période d'approbation l'inspecteur municipal recevra 22.50 \$ l'heure jusqu'au 15 juin 2016 ;

QUE les tâches de l'inspecteur sont les suivantes :

- Voir au respect de certains règlements ;
- Assurer l'entretien et le bon état des routes, des ponts, de la signalisation ;
- Voir à l'entretien de l'hôtel de ville, du centre communautaire, du garage, des espaces vert, local de la piscine et de la patinoire, ainsi que la piscine, la préparation et l'entretien en hiver de la patinoire ;
- Rédiger des rapports quotidiens ;
- Aider le superviseur à l'entretien de l'usine d'épuration et du réseau d'aqueduc ;
- Effectuer toutes autres tâches reliées à la fonction.

QUE les conditions sont les suivantes :

- SEMAINE DE 40 H
- HEURES SUPPLÉMENTAIRES CUMULÉES ET REPRISES EN JOUR NORMAL
- 5 JOURS MALADIE, SI NON PRIS, PAYÉS À 50 % (DU 15 JUIN AU 15 DÉCEMBRE 2015)
- 10 JOURS DE VACANCES (DU 15 JUIN 2015 AU 15 JUIN 2016)
- JOURS FÉRIÉS
 - le Jour de l'An
 - le lendemain du Jour de l'An
 - le Vendredi saint



- le lundi de Pâques
- la fête des Patriotes (fête de la Reine)
- la fête nationale (24 juin)
- la fête de la confédération (1^{er} juillet)
- la fête du Travail
- la fête de l'Action de grâce
- le jour de Noël
- le lendemain de Noël

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à faire parvenir la présente résolution à monsieur David Roy.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

9.3 Dépôt concernant les travaux d'entretiens des chemins d'été 2015

Les prévisions budgétaires concernant l'entretien des chemins d'été 2015 sont déposées au conseil municipal.

10. Environnement et hygiène du milieu

10.1 2015 06 124 Déclaration de compétence – boues des fosses septiques

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU majoritairement des conseillers présents :

QUE le conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton déclare sa compétence à la MRC de Coaticook concernant les boues des fosses septiques ;

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à transmettre la présente résolution à madame Nancy Bilodeau, greffière.

VOTE : POUR : 4 CONTRE : 2 ADOPTÉE

11. Sécurité

11.1 Rien à signaler.

12. Loisirs et Culture

12.1 2015 06 125 Dépôt et acceptation par le conseil du budget du Service d'Animation Estivale (S.A.E.) 2015

CONSIDÉRANT que le budget du Service d'Animation Estivale 2015 est présenté au conseil;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte le budget du Service d'Animation Estivale 2015 démontrant un budget équilibré de 21 736 \$ tel que présenté au conseil;

QUE lorsque le directeur général et secrétaire-trésorier reçoit une demande par écrit pour ajuster à la baisse le coût de l'inscription au S.A.E.;

QUE le conseil municipal prendra en considération les demandes qui y seront déposées.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

12.2 Centre Communautaire

Les questionnements de l'architecte dans le dossier du centre communautaire sont déposés au conseil municipal.



13. Correspondance

13.1 2015 06 126 Adoption de la correspondance

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la correspondance du mois d'avril 2015 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

14. Trésorerie

14.1 2015 06 127 Adoption des comptes à payer au 1^{er} juin 2015

14.2 Conciliation bancaire au 30 avril 2015

14.3 Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2015

14.4 Délégation au 31 mai 2015

14.5 Liste des déboursés au 31 mai 2015

14.6 Rémunération du mois de mai 2015

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 1^{er} juin 2015 pour un total de 89 644.30 \$,

QUE la liste des déboursés pour le mois de mai est de 325 237.77 \$, que la liste des prélèvements de 1 728.93 \$, que les dépôts directs de 48 292.31 \$ ainsi que la rémunération de 12 649.52 \$;

QUE la présentation de la conciliation bancaire au 30 avril 2015 soit acceptée telle que déposée ;

QUE le montant des comptes à recevoir est de 309 892.02 \$ au 31 mai 2015 ;

QUE le volet trésorerie soit accepté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés au montant de 387 908.53\$ au 1^{er} juin 2015.

14.7 2015 06 128 Affectation du surplus en incendie, patinoire, urbanisme et aqueduc et égouts

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal affecte une partie du surplus non affecté au surplus affecté en incendie au montant de 3 200 \$ pour l'année 2014 et 3 200 pour 2015, afin d'ajuster la réserve de la Régie intermunicipale de protection Incendie de la région de Coaticook au numéro de grand livre 59 11300 000;

QUE le conseil municipal affecte une partie du surplus non affecté au surplus affecté pour la reconstruction de la patinoire au montant de 25 000 \$ pour l'année 2014 et 25 000 \$ pour l'année 2015 afin d'ajuster la réserve pour la patinoire au numéro de grand livre 59 11400 000;



QUE le conseil municipal affecte une partie du surplus pour l'urbanisme un montant de 17 417 \$ pour l'année 2014 afin d'établir une réserve l'année 2014 au numéro de grand livre 59 11500 000;

QUE le conseil municipal affecte une partie du surplus pour l'aqueduc et l'égout pour un montant de 6 946 \$ pour l'année 2014 afin d'établir une réserve l'année 2014 au numéro de grand livre 59 11600 000;

D'autoriser la direction générale à faire les écritures nécessaires au grand-livre et à faire parvenir la présente résolution aux vérificateurs.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

14.8 Dépôt du rapport financier au 30 avril et estimé des dépenses au 31 décembre 2015

Le rapport financier au 30 avril et les états comparatifs – estimé des dépenses au 31 décembre 2015 sont déposés au conseil municipal.

14.9 2015 06 129 Emprunt au fond de roulement et transfert de fonds dans le dossier de drainage de l'hôtel de ville

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal fait des travaux de drainage à l'hôtel de ville ;

QUE la soumission retenue est de 52 394.01 \$ les taxes nettes ;

QU'UN montant de 40 000 \$ est emprunté au fonds de roulement pour une période de 4 ans (2016 à 2019) et le remboursement de 10 000 \$ par année débute en 2016;

QUE le montant manquant pour les travaux de drainage fera l'objet d'un transfert du poste 02 32000 521 au poste 03 31000 722 au montant de 12 394.01 \$;

D'autoriser la direction générale à faire les écritures nécessaires au grand-livre et l'emprunt au fonds de roulement de 40 000 \$ afin de payer les travaux de drainage.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

15. Varia et période de questions

15.1 Rien à signaler

16. 2015 06 130 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 soit levée, il est 21 h 35.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Bernard Marion, maire Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.	Réjean Fautoux Directeur général et secrétaire-trésorier
---	---